Du 25 mai au 30 juin, c'est JuinCitoyen : le temps fort du mouvement de l'énergie citoyenne en 2019



Le 15 avril 2019 - Du samedi 25 mai au dimanche 30 juin 2019 aura lieu la 2° édition de l'opération JuinCitoyen, impulsée par Énergie Partagée, le réseau national des projets citoyens de production d'énergie renouvelable. Des évènements variés ouverts au public auront lieu à travers la France autour de ces projets citoyens.

À ce jour, **on compte en France** <u>environ 300 projets citoyens de production d'énergie renouvelable</u>, portés par des collectifs citoyens et/ou des collectivités locales.

Ces projets relocalisent à l'échelle des territoires la production d'énergie et le bénéfice des retombées économiques liées à la construction et à l'exploitation des installations énergétiques. Ils participent d'une dynamique nationale en plein essor, soutenue notamment par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME).

La vocation de l'opération JuinCitoyen est de faire connaître plus largement cette **dynamique de** réappropriation par les citoyens et les acteurs publics de la production d'une énergie plus respectueuse de l'environnement et de l'économie locale.

En 2018, Énergie Partagée avait lancé un temps fort de l'énergie citoyenne, JuinCitoyen, qui avait rassemblé une quinzaine d'évènements un peu partout en France. Le mouvement national de l'énergie citoyenne réitère l'expérience en 2019.

Du 25 mai au 30 juin, des évènements de nature variée (inauguration, portes ouvertes, visite de chantier ou de site en exploitation, projection-débat, fête, animation, ...) seront organisés un peu partout en France par les porteurs de projets citoyens d'énergie renouvelable.

Un premier programme (évolutif) sera disponible début mai sur le site web d'Énergie Partagée : www.energie-partagee.org

À propos d'Énergie Partagée www.energie-partagee.org

Mouvement national de l'énergie citoyenne, Énergie Partagée accompagne et finance les projets citoyens de production d'énergie renouvelable. Portés par des collectifs citoyens et des collectivités locales qui en maîtrisent la gouvernance, ils font bénéficier leur territoire des retombées économiques générées.

Reconnue Entreprise solidaire d'utilité sociale et labellisée Finansol, Énergie Partagée est aussi un outil d'investissement qui soutient les projets citoyens d'énergie renouvelable, en y investissant en fonds propres l'épargne de 5300 actionnaires citoyens.

Forte d'un réseau national d'animateurs et de structures d'accompagnement, Énergie Partagée propose aux porteurs de projet de nombreuses ressources, formations, publications...

Des exemples de projets citoyens en vidéo :

Le parc solaire des Survoltés d'Aubais

Le parc éolien de La Jacterie

Contacts presse:

Xavier Rabilloud, 04 26 78 24 76, xavier.rabilloud@energie-partagee.org Marc Mossalgue, 06 95 74 07 84, marc.mossalgue@energie-partagee.org